Susan E. Schoop*, Sino-French Trade at Canton, 1698-1842*, Hong Kong, Hong Kong University Press, 2020. xii + 193pp., planches, tableaux, cartes, appendice, notes, bibliographie, index. Relié; ISBN 978-988-8528-50-9. 570,00 HK$.

Depuis la publication de The Canton Trade: Life and Enterprise on the China Coast, 1700-1845 par Paul Van Dyke en 2005, l'histoire du commerce de Canton a connu une renaissance. L'époque où les historiens considéraient la Chine Qing comme arriérée et archaïque est révolue. Ils ont dépeint les marchands de thé chinois «Hong» comme incompétents et cupides tout en s'appuyant presque uniquement sur les archives de la Compagnie britannique des Indes orientales. Armés d'impressionnantes compétences linguistiques et de recherche, Van Dyke et ses étudiants nous ouvrent désormais les yeux sur un éventail beaucoup plus large de sources, de perspectives et d'agents de l'histoire du commerce international à Canton. Ceci, à son tour, nous permet de raconter de nouveaux récits sur le commerce et les relations sino-européennes. Le livre de Susan Schopp, Le commerce sino-français à Canton, 1698-1842, raconté du point de vue d'un vaste éventail de sources d'archives françaises, est un ajout récent et précieux à ce domaine en plein essor de l'histoire des affaires mondiales reliant l'Europe et la Chine.

La monographie méticuleusement recherchée de Schopp nous offre en effet la première étude de la longueur d'un livre consacrée uniquement aux Français de Canton. Une combinaison de facteurs comprenant un manque d'intérêt pour l'histoire impériale française, des difficultés d'accès aux archives (y compris la perte des archives des Première et Deuxième Compagnies françaises), ainsi qu'une impression que l'empreinte française sur le commerce de Canton était plus légère que celle des Britanniques et des Hollandais, ont tous contribué à un long silence autour du commerce sino-français à l'époque de Canton. Pour montrer « que la française constituait bien un modèle à part, bien distinct de ceux des deux autres grandes entreprises » digne de notre attention, Schopp s'appuie sur un large éventail de sources primaires (2). Il s'agit notamment des archives de plusieurs Compagnies européennes des Indes orientales, des archives de la troisième Compagnie française, d'un recueil de correspondance reçu par le secrétaire d'État à la Marine de l'Asie de l'Est et du Sud-Est sur le commerce français aux Archives nationales d'outre- Mer à Aix-en-Provence, des archives du Service Historique de la Défense, des journaux de bord des voyages de la Compagnie en Chine aux Archives Nationales de France, des fonds des archives départementales et municipales (notamment de Bretagne) ainsi que des collections privées, ainsi que les des papiers de commerçants privés conservés aux archives diplomatiques de La Courneuve, qui à quelques exceptions près ont été ignorés

Cette recherche archivistique minutieuse permet à l'auteur d'apporter un certain nombre d'arguments et de contributions importants dans le domaine de l'histoire des affaires dans la ville portuaire mondiale de Canton. Tout d'abord, Schopp présente les principaux aspects de l'expérience française, explique comment cette expérience a évolué au fil du temps, et le fait avec une capacité étonnante à combiner précision médico-légale et concision. Deuxièmement, elle démontre l'importance d'une approche multinationale de l'histoire du commerce de Canton où la «tyrannie» des sources britanniques de la Compagnie des Indes orientales a limité et, parfois, faussé notre perspective historique. Dans un troisième temps, l'auteur éclaire les contours et les structures du modèle distinctif français du commerce sino-européen ; et enfin, Schopp soutient l'affirmation, d'abord articulée par Van Dyke, selon laquelle le système de Canton a créé une ville portuaire mondiale extrêmement productive et bien administrée.

Outre ces précieux apports méthodologiques et historiographiques, cet ouvrage recèle également de nombreuses informations précieuses pour ceux qui s'intéressent à l'histoire des affaires et au commerce avec la Chine. Les chapitres du livre examinent divers aspects de l'implication française à Canton, y compris la manière dont les Compagnies étaient structurées et le commerce était mené, ainsi que des informations sur les navires et les navires utilisés dans le commerce, les schémas des différents voyages et routes maritimes empruntées, y compris les ports d'escale, l'importance et l'évolution des Hong français à Canton, le travail quotidien et la vie sociale des marchands de la Compagnie, et de brèves notices biographiques de plus de trente commerçants français notables, du personnel consulaire, des hydrographes, des naturalistes et autres. Cette grande variété de recherches archivistiques fines offrira sans aucun doute beaucoup à différents historiens, chercheurs et lecteurs profanes en fonction de leurs intérêts spécifiques et de leurs programmes de recherche.

De l'avis de ce lecteur (qui se trouve être un historien de la Compagnie britannique des Indes orientales), certaines des discussions les plus intéressantes et les plus perspicaces de Schopp portent sur la structure commerciale unique des Compagnies françaises par rapport aux autres EIC ainsi que sur les rôle inhabituellement important joué par les commerçants privés français. Contrairement aux Compagnies britannique et néerlandaise des Indes orientales, les Compagnies françaises ont été créées par l'État lui-même, la Couronne assumant un rôle dominant dans leur administration et leur organisation. Et pourtant, paradoxalement en apparence, la France a ouvert son commerce des Indes orientales et de la Chine au secteur privé et a « mis fin définitivement au modèle de l'entreprise » avant les Britanniques et les Néerlandais (133). Ce sont des commerçants privés, et non des navires de la Compagnie, qui ont lancé le commerce maritime de la France avec la Chine au XVIIe siècle. Et pendant la période de participation de la France au commerce de Canton entre 1698 et 1842, le commerce était légalement ouvert aux marchands privés près de la moitié de cette période. Pour ces raisons, Schopp suggère de manière provocatrice que l'expérience française devrait nous amener à reconsidérer la distinction que les historiens font habituellement entre « privé » et « entreprise », car « la distinction est beaucoup plus nuancée, nécessitant une redéfinition non seulement du « privé » et de la « société », ' mais aussi des termes 'Europe' et 'intra-asiatique' ('pays') » (134).

Jessica Hanser
Université de la Colombie-Britannique